



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
DES RÉÉDUCATEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Chers collègues et chers amis,

Monsieur Le Maire, je vous remercie infiniment. Depuis un an, vous nous avez ouvert la porte de votre mairie avec beaucoup de générosité. Nous vous avons rencontré et avons eu des échanges fructueux avec vous-même, avec Nadia Prête, Conseillère municipale déléguée à la culture, ainsi qu'avec certains de vos collaborateurs. Grâce à vous, notre assemblée générale se déroule dans un lieu agréable et chaleureux. Très sincèrement, je vous dis merci.

La FNAREN a dix-huit ans.....

L'âge de la majorité légale dans notre pays....

L'âge où l'on devient responsable de soi...

L'âge à partir duquel il nous appartient d'assumer ce que l'on fait, ce que l'on dit, ce que l'on veut, ce que l'on désire...

L'âge où l'on passe d'un monde protégé où « l'on » décidait pour nous, à un monde dans lequel nous allons maintenant être acteur...

L'âge où souvent, on rêve de changer ce monde, de le voir plus altruiste, plus tolérant, plus humainement généreux et d'y faire rimer solidarité avec liberté...

L'âge de tous ces jeunes qui, après le coup asséné à la démocratie au premier tour des présidentielles, se sont mobilisés pour interpellier leurs aînés et les hommes politiques et poser la question des valeurs essentielles que nous devons défendre.

Après le choc qui a laissé beaucoup d'entre nous stupéfaits, des voix se sont élevées, portant en elles l'espérance et donnant à tous une formidable leçon de citoyenneté.

Cette vaste mobilisation s'est mise en place pour que vivent et perdurent les principes humanistes et démocratiques que nous croyions indéfectibles et nous a rappelé que rien n'est jamais acquis de façon définitive.

Mais quelle est la priorité et comment faire pour bâtir ensemble une société plus juste ?

Les enfants ne portent-ils pas l'espoir de l'avenir ?

Comment leur donner la force, l'énergie, les moyens et les connaissances nécessaires pour s'y engager ? N'est-ce pas l'École de la République qui peut les y préparer ?

Alors des questions se posent :

Quel candidat a parlé de l'école ? Quel candidat a évoqué sa place dans la société et son importance ?

Qui a parlé de prévention, d'éducation ?

Nous avons certes, entendu parler beaucoup, beaucoup trop, de violence, d'insécurité, de répression, d'impunité zéro mais si peu, des enfants, des jeunes, de leur cadre scolaire et éducatif, des moyens qui allaient être mis en place pour la réussite et l'épanouissement de tous...

Nous savons que l'échec scolaire mène trop souvent à l'exclusion... Nous, les rééducateurs, nous les connaissons bien, ces enfants, « hors d'eux », perdus, qui transgressent les règles, nous travaillons avec eux.

La véritable réponse contre l'exclusion, contre la violence, c'est l'Education. C'est à l'école que l'on apprend à partager, à écouter l'autre, à le connaître, à le respecter. C'est à l'école que l'on apprend à accepter la différence et à respecter les règles.

C'est la connaissance et le savoir qui nous donnent notre esprit critique et notre ouverture vers le monde. C'est dans cette école-là que nous voulons travailler. Cette école-là, nous devons la défendre...

La période de l'entre-deux tours des élections présidentielles a été aussi le moment où a été signé le texte sur les dispositifs AIS. Nous y avons travaillé depuis plus d'un an.

Nous sommes satisfaits que de nombreuses propositions que nous avons faites aient été retenues.

Mais nous avons eu la très désagréable impression d'avoir été trompés quand nous avons découvert que la circulaire de 90 allait être abrogée sans que jamais cela ne nous ait été dit. Le contraire même nous avait été assuré....

Nous n'étions pas attachés aveuglément à cette circulaire, mais celle-ci abrogée, le texte la remplaçant comportait de nombreuses insuffisances.

Cette circulaire est à présent effective. Entre la dernière mouture du texte et le texte définitif, des modifications ont été apportées. Ainsi la rééducation individuelle est reconnue à part entière. Il est affirmé clairement que les trois fonctions doivent être représentées dans un réseau. Il est aussi précisé que *« le secteur d'intervention du réseau d'aides spécialisées est déterminé de telle façon qu'il garantisse une véritable efficacité pédagogique, en évitant une dispersion préjudiciable »*. Mais on peut aussi lire que le réseau d'aides doit être *« au service de tous les élèves de la circonscription... »*

On peut craindre des dérives possibles si cette prise en compte globale est insuffisamment articulée à la détermination de priorités et aux conditions d'un effectif fonctionnement en réseau. Il nous faudra savoir nous positionner et sans doute défendre nos actions mais le passé nous a appris la pugnacité et je sais que nous avons l'énergie de nous battre dans l'intérêt des enfants et de la rééducation.....

Si nous avons réussi à faire accepter plusieurs de nos propositions et à transformer ainsi le texte, c'est que la FNAREN est reconnue comme une force de propositions et que nous avons su convaincre et faire tomber les résistances de certains à propos de la rééducation, grâce à une persuasion argumentée et à une ténacité qui s'est avérée justifiée.

A la fin de cette circulaire, il est question de formation. On peut y lire notamment :

« Pour favoriser l'accès à la spécialisation des enseignants du premier degré, il conviendra de favoriser une diversification des modalités de formation, adaptées aux options, de telle sorte que davantage de souplesse soit possible dans l'accès à la certification. »

Or, un travail de réflexion sur les formations spécialisées en vue d'une réforme des CAPSAIS (Certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires) a été mis en place au ministère.

La formation des enseignants spécialisés ne doit pas devenir une formation au rabais, sous prétexte que de nombreux postes spécialisés sont vacants. Depuis plusieurs années, nous alertons le ministère sur la diminution du nombre de rééducateurs, dû au grand nombre de départs à la retraite non compensé par le nombre de départs en stage.

Déjà deux centres pratiquent illégalement la formation en alternance. Or nous savons que dans d'autres centres, à la rentrée de septembre 2002, une formation en alternance ou en cours d'exercice risque de se mettre en place, malgré les textes officiels empêchant ce genre de formation pour l'option G.

Mais nous savons, à présent qu'une circulaire gênante peut être très rapidement et tout simplement abrogée.

Les enseignants spécialisés ont droit à une formation de qualité et nous devons continuer d'être très attentifs et vigilants pour que cette idée soit, dans les faits et dans les centres, une réalité.

Dix-huit ans... Il y a maintenant dix-huit ans, les rééducateurs se sont regroupés en associations afin de mieux faire connaître leur travail au sein de l'école.

Aujourd'hui, dix-huit ans plus tard et demain, sans doute plus que jamais, nous devons continuer. Nous l'avons vu, rien n'est jamais acquis ...

Nous savons comme il est difficile parfois de s'engager.

C'est la première fois depuis la naissance de la FNAREN que notre Assemblée générale annuelle ne se déroule pas pendant le congrès.

Depuis plusieurs années, des AREN ou des regroupements d'AREN ont du mal à faire le premier pas pour se lancer dans l'aventure de l'organisation d'un congrès. C'est vrai que dans de nombreux départements, les collègues rencontrent de réelles difficultés pour fonctionner, en raison du faible nombre de rééducateurs...

Mais l'espoir demeure et après Albi en 2003, nous attendons déjà de savoir ce que nous réserve 2004...

De la même façon, s'il a été difficile de trouver cette année des relais et des rééducateurs qui s'engagent dans le travail militant au sein du Bureau national, nous en avons cependant, peu à peu, trouvé et le BN actuel est complet depuis le dernier CA de mars.

Tant mieux, car il faut – et il faudra... - être nombreux pour pouvoir défendre avec force ce que nous pensons et les valeurs auxquelles nous tenons.

Au prochain CA de juin, nous sommes sept personnes du BN qui laisserons nos places à d'autres administrateurs. Aussi, je vous invite, avec beaucoup d'espoir, à vous engager davantage dans la vie de notre fédération.

J'y suis montée, moi, dans le bateau, il y a cinq ans. J'y suis montée, portée par l'AREN 91 et par la CAREN d'Ile de France qui m'ont fait confiance et qui m'ont insufflé cette force et cette volonté d'aller de l'avant.

Je ne savais pas à ce moment-là, qu'un jour de juin, les couleurs de la FNAREN seraient hissées en haut du mat et que ce serait moi qui tiendrais la barre.

Ensemble, nous avons navigué parfois dans des eaux calmes ; de temps en temps, nous avons eu des coups de vent ; nous avons aussi rencontré sur notre route, des écueils que nous avons su contourner. Mais si nous avons pu garder le cap, c'est qu'une force, une énergie et une formidable vague d'espérance, de désir de réussir ensemble nous poussaient.

Chacun, de son poste, a mené sa tâche : les adhérents dans leur AREN, les administrateurs au CA, les collègues élus au Bureau national, toutes les personnes avec qui j'ai fait un bout de chemin, vous toutes et vous tous qui m'avez accompagnée pendant ce voyage, je vous dis très sincèrement merci. Sans vous, rien ne se serait fait.

J'ai beaucoup donné mais j'ai également beaucoup reçu. J'ai appris énormément pendant ces cinq ans de vie au Bureau national. : sur moi-même d'abord car je ne savais pas que je pouvais faire tout ce que j'ai fait avec vous ; Sur les autres aussi, que j'ai découvert, appris à connaître, chez qui j'ai pu apprécier de grandes qualités humaines, avec lesquels j'ai travaillé, échangé, partagé des moments difficiles parfois faits d'inquiétudes et de découragement, mais aussi de bons, d'excellents moments faits d'espoir, d'enthousiasme, de confiance et de plaisir...

J'aimerais aujourd'hui citer Sénèque :

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles. »

Alors OSONS !!! certains l'ont déjà fait et je sais que parmi vous d'autres le feront...J'ai confiance car je sais qu'à chaque fois qu'un obstacle s'est élevé devant nous, les rééducateurs de la FNAREN, ont toujours su, ensemble, faire appel à leur imagination et à leur volonté pour trouver une solution...

Si l'école laïque, l'école de la République est une grande chance pour beaucoup d'enfants car elle est le creuset de leur avenir, elle ne doit en oublier aucun et surtout pas ceux que nous connaissons, ceux qui peinent à s'y adapter, ceux qui ont des difficultés pour apprendre, pour grandir, pour vivre leur vie d'élève, d'écopier, d'enfant...

Chacun doit pouvoir bénéficier, au sein de l'école, d'une aide, s'il en a besoin et nous savons tous ici, que l'aide rééducative est une de ces aides.

Alors, ensemble, réunissons nos forces et nos convictions et continuons de la faire connaître et reconnaître.....

Françoise WAUTERS

